

CHAPITRE 7. AGENDA ÉLECTORAL ET VOTE SUR ENJEUX

Nicolas Sauger

in Bruno Cautrès et al., Comment les électeurs font-ils leur choix ?

Presses de Sciences Po | « Académique »

2009 | pages 181 à 200

ISBN 9782724611076

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/comment-les-electeurs-font-ils-leur-choix--9782724611076-page-181.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sciences Po.

© Presses de Sciences Po. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Chapitre 7 / AGENDA ÉLECTORAL ET VOTE SUR ENJEUX

Nicolas Sauger

Que les électeurs votent en fonction de leurs préférences sur des alternatives de politique publique constitue l'un des postulats courant des penseurs de la démocratie représentative, du moins à ses débuts. Ce postulat a été largement battu en brèche par maintenant plusieurs décennies de recherches sur les comportements électoraux à partir des données de sondage. Dès les années 1940, le vote est compris comme étant d'abord déterminé par les caractéristiques sociales de l'individu puis par son identification partisane (Mayer et Perrineau, 1992). La question des préférences sur les politiques publiques est dès lors confinée au champ de l'analyse économique du vote (Downs, 1957). Pourtant, les nouveaux modèles behaviouralistes constitués à partir des premières analyses par sondage montrent rapidement les limites de leur pouvoir d'explication. Déclin des proximités partisanes et montée de la volatilité électorale se sont conjugués pour que les prises de position sur les principaux enjeux politiques soient perçues comme une alternative féconde à des modèles basés sur un déterminisme sociologique. L'importance des questions de politique publique est rapidement mise en évidence tant au Royaume-Uni (Butler et Stokes, 1969) qu'aux États-Unis (Nie *et al.*, 1976). L'existence d'un « vote sur enjeux » est ainsi démontrée pour la plupart des grands pays européens, et ce dès les années 1970 (Aardal et van Wijnen, 2005). Importée en France au début des années 1980 (Gaxie, 1982 ; Grunberg, 1985 ; Garrigou, 1985), cette problématique ne semble avoir eu des résultats que mitigés en France, le vote sur enjeux concernant pour l'essentiel les seuls électeurs des Verts et du Front national (Chiche et Mayer, 1997). Dix ans après, ce chapitre propose une nouvelle évaluation du vote sur enjeux en France, dans le cadre de la séquence électorale de 2007. Au-delà de cette actualisation, il innove également dans le cadre français en tenant compte de la dynamique des priorités en termes de politique publique grâce aux quatre vagues du *Panel électorale français 2007*.

L'agenda électoral en 2007

Le *Panel électoral français* de 2007 offre deux séries de questions pour saisir les enjeux de politiques publiques importants. Le panel inclut tout d'abord deux questions pour déterminer la saillance des différents secteurs de politiques publiques. En interrogeant les panélistes par la question « parmi les problèmes suivants, quels sont les deux qui vont être les plus importants au moment de votre vote ? », l'objectif recherché est bien en effet celui de déterminer quelles sont les thématiques apparaissant comme prioritaires à leurs yeux. Parmi les treize réponses possibles offertes (cf. tableau 1), on notera qu'il existe en réalité tant des enjeux dits de « valence » (où l'objectif est clairement consensuel, et où c'est donc avant tout la crédibilité des candidats à atteindre l'objectif qui est en question, l'exemple typique étant le chômage) et des enjeux où la position n'est pas définie (l'Europe, par exemple, peut-être mise en avant avec l'idée d'en freiner l'intégration ou bien au contraire de l'accélérer). Néanmoins, la plupart des enjeux restent associés à une lecture spécifique, l'insistance mise sur ces problèmes pouvant même souvent être montrée comme caractéristique de la gauche ou bien de la droite (Budge, 2001). Ces deux questions sont complétées par une question portant sur « quel(le) candidat(e) [ou parti] vous semble proposer les meilleures solutions » au problème prioritairement mis en avant. Ces questions sont répétées au cours des trois premières vagues du panel (avant le premier tour de l'élection présidentielle, entre les deux tours, avant le premier tour des élections législatives), la question de la crédibilité des candidats étant néanmoins limitée en vague 2 aux deux candidats qualifiés pour le second tour puis, en vague 3, aux principaux partis politiques.

Ce premier jeu de questions fait l'objet de l'analyse principale de ce chapitre. Il est complété par un deuxième jeu de questions proposées par le panel sur les propositions de politiques publiques faites par différents candidats et l'opinion sur le bilan de l'action du gouvernement dans différents domaines (tableau 2¹). Ces questions ne sont néanmoins que peu suivies dans le panel, seule la moitié des questions

1. Il aurait été possible d'ajouter ici une batterie de question portant sur la perception de l'évolution de la situation économique du pays. Cette question s'apparente en effet à une question d'enjeu, en constituant notamment une évaluation rétrospective de la performance du gouvernement sortant. Elle s'inscrit néanmoins dans un autre courant de la littérature, formé autour de la question de « l'économie du vote ». Pour des raisons d'espace et de clarté de l'argument, ces questions sont donc exclues du spectre de ce chapitre.

sur les programmes de la première vague étant répétée dans la seconde et les questions de la quatrième vague sur ce thème étant différentes des deux premières.

Les réponses données à ces deux jeux de questions peuvent, pour commencer, être observées au niveau agrégé, afin de comprendre quel est « l'agenda électoral » en 2007 et comment celui-ci évolue au cours des semaines d'observation. Cette perspective est d'autant plus importante qu'elle détermine la probabilité de l'existence d'un vote sur enjeux : plus l'agenda est simple, c'est-à-dire concentré sur un ou deux enjeux clairs et profondément clivants, et plus les enjeux saillants sont « perpendiculaires » à l'axe traditionnel gauche - droite de la confrontation politique, plus l'existence d'un vote sur enjeux est susceptible d'être démontrée.

Le tableau 1 donne ainsi à voir quels sont les différents problèmes cités comme première ou seconde priorités par les panélistes de 2007. Le chômage est par exemple cité parmi l'une des deux premières priorités de 38,7 % des panélistes en vague 1, 47,9 % en vague 2 et 46,9 % en vague 3. Avec de tels scores, le chômage reste ainsi la question prioritaire, comme c'est en fait la tradition en France depuis au moins deux décennies. Au-delà de cette question, les thèmes des inégalités sociales, du pouvoir d'achat, de l'éducation et de l'environnement apparaissent comme les plus mobilisateurs même si les niveaux enregistrés sont peu élevés. À l'inverse, la construction européenne et le financement de la Sécurité sociale ne semblent retenir l'attention que d'une faible minorité.

Au total, les données du panel confirment largement l'analyse de la campagne électorale qui l'a précédée, marquée par le caractère fragmenté et indécis de l'agenda politique (Gerstlé et Piar, 2008). Par ailleurs, cet agenda politique apparaît stable tout au long de la séquence électorale. Le tableau 1 montre certes quelques évolutions significatives. La question du chômage, en particulier, réaffirme sa prééminence après le premier tour de l'élection présidentielle alors que la question du pouvoir d'achat est reléguée au même moment en position subalterne. Mais, la hiérarchie du tableau 1 correspond remarquablement à celle dessinée par les données du *Baromètre politique français*, lorsqu'il interrogeait les Français sur leurs priorités à l'automne 2006 (Perrineau, 2006). Cette stabilité est d'autant plus frappante quand ces données sont comparées à celles du *Panel électoral français* 2002. Lors de sa première vague, seuls trois problèmes étaient alors reconnus comme prioritaires par plus de 20 % des personnes interrogées : le chômage (50,2 % le classent parmi les deux premières priorités), la délinquance (42 %)

et les inégalités sociales (28,6 %). En 2007, la délinquance n'occupe plus que la sixième ou la septième position suivant les vagues, avec un peu plus de 10 % de l'échantillon la plaçant parmi ses priorités. On notera néanmoins la place particulière de la question du pouvoir d'achat, arrivant en troisième position lors de la première vague du panel 2007. Cette question, dominant largement l'actualité postélectorale et tout au long de l'année 2008, perd toutefois de sa saillance au moment même du vote, étant reléguée à une place finalement secondaire.

Tableau 1 : La hiérarchie des enjeux en 2007 (% en colonnes)

	Vague 1	Vague 2	Vague 3
Le chômage	38,7	47,9	46,9
Les inégalités sociales	25,2	28,3	25,7
Le pouvoir d'achat	24,0	16,6	16,2
L'éducation, la formation des jeunes	21,6	23,3	20,3
L'environnement et le réchauffement climatique	19,4	18,5	24,4
La délinquance	12,3	11,2	10,5
L'immigration	12,0	13,3	9,9
Les retraites	11,6	9,8	11,7
Les impôts et les taxes	8,7	5,9	6,8
Le logement	8,5	5,7	7,3
Les déficits publics et la dette de l'État	8,2	9,1	7,5
La construction européenne	5,5	5,2	4,6
Le financement de la Sécurité sociale	3,6	4,9	7,8
Sans réponse	0,4	0,1	0,3

Note : la somme des pourcentages est supérieure à 100 % puisqu'ont été cumulées les réponses pour la première et la seconde priorité.

Source : Panel électoral français, 2007.

Ces résultats, pris au niveau agrégé, doivent néanmoins être traités avec prudence². La définition même de l'agenda électoral de 2007 dépend étroitement de la manière de comprendre et de mesurer celui-ci.

2. Rappelons d'abord qu'il ne s'agit pas de résultats tirés d'un échantillon national représentatif puisque seules les réponses données par les panélistes sont prises en compte. Les distorsions demeurent néanmoins limitées à ce niveau.

À titre de comparaison, une autre enquête électorale³ interrogeait également les Français sur leurs priorités en matière de politique publique en 2007. Les questions posées différaient de celles du *Panel électoral français* notamment⁴ parce qu'elles distinguaient explicitement les problèmes que les personnes identifiaient pour la France en général (perspective sociotropique) ou pour leur vie personnelle en particulier (perspective égotropique). De manière générale, les résultats restent comparables. La question du chômage reste la question prioritaire, celle-ci étant citée en moyenne par un peu plus de la moitié de l'échantillon qu'il s'agisse de considérations prises au niveau national ou au niveau individuel. Mais ce que montre avant tout cette étude est la différence forte – et finalement peu surprenante – entre perspective égo-tropique et sociotropique. Par exemple, la question du pouvoir d'achat est citée 2,5 fois moins dans la perspective sociotropique que dans la perspective égo-tropique⁵. Mais la différence principale porte sur la question de l'intégration européenne. Sur treize catégories, l'Europe est classée dernière dans la perspective égo-tropique ; elle est classée deuxième (derrière le chômage) dans la perspective sociotropique. De ce point de vue, il paraît évident que la question posée par le *Panel électoral français* a été prioritairement comprise dans une perspective égo-tropique, mais pas uniquement dans cette perspective.

La question de la saillance relative des différents enjeux politiques peut être utilement complétée par des questions de position sur certains enjeux. Pour le *Panel électoral français* de 2007, trois questions sur des propositions ont été testées à au moins deux reprises. Ces trois propositions sont celles « d'augmenter les impôts pour ceux qui gagnent

3. Il s'agit de l'enquête CSES-France, module français du programme de comparaison internationale des comportements électoraux CSES, financé par le programme « Corpus » de l'Agence nationale de la recherche. L'enquête CSES-France comprend un échantillon de 2 000 personnes représentatives de la population française, tirée suivant une méthode aléatoire. Elle a été réalisée après le second tour des élections législatives. Tous les renseignements sont disponibles sur le site internet : <http://www.cses.org>.

4. Une seconde différence tenait à ce qu'elles ne proposaient pas un menu fixe de réponse mais laissaient au contraire le choix ouvert. Les questions ouvertes laissent bien évidemment ouverte une plus grande étendue de réponse.

5. La question du pouvoir d'achat cumule principalement deux types de réponse complémentaire, l'une portant sur l'inflation (ou la cherté des prix), l'autre sur les salaires. Les résultats de cette enquête relativisent la baisse de la saillance enregistrée au cours des vagues du *Panel électoral français* pour cette question, celle-ci restant à un niveau particulièrement élevé même à une date postérieure à la vague 3.

plus de 4 000 euros », faite par François Hollande mais dénoncée par Ségolène Royal, de créer un « ministère de l'immigration et de l'identité nationale », faite par Nicolas Sarkozy, et de « réunir des gens de gauche et des gens de droite dans le même gouvernement⁶ », faite par François Bayrou et mise en œuvre par Nicolas Sarkozy. De ce fait, ces propositions peuvent faire l'objet d'une analyse dans la perspective d'un vote sur enjeux qu'avec difficulté. Cela est d'autant plus vrai que leur caractère symbolique durant la campagne provient du fait qu'elles sont en réalité en relation étroite avec des attitudes solidement constituées⁷. La stabilité des réponses à ces questions, comme l'illustre le tableau 2, le confirme largement⁸. Par ailleurs, les résultats de ce tableau montrent que, si l'idée de réunir gauche et droite dans un gouvernement est relativement consensuelle, les deux autres propositions semblent particulièrement clivantes au sein de cet échantillon, opposant deux groupes de taille comparable et dont les attitudes surtout sont stables dans le temps. Logiquement, deux tiers des électeurs de Ségolène Royal s'accordent pour penser qu'il faut augmenter les impôts des plus hauts revenus et s'opposent, dans les mêmes proportions, à la création d'un ministère de l'immigration. On notera ainsi que le clivage sur ces questions se superpose dans une large mesure aux décisions de vote.

— Perception et opinion sur les enjeux

Avant de comprendre quel peut être le poids des enjeux sur les comportements électoraux à proprement parler, il est nécessaire d'analyser comment se forment les perceptions et les positions des individus sur ces enjeux. Le dispositif en panel s'avère particulièrement heuristique de ce point de vue, même si l'on peut regretter néanmoins l'existence d'une unique vague antérieure à l'élection présidentielle, le poids de la campagne électorale devenant dans ce cadre plus difficile à déterminer. Pour autant, trois perspectives différentes au moins peuvent être distinguées dans l'analyse des réponses que les panélistes peuvent donner

6. Cette proposition dénote assurément dans l'ensemble de ce chapitre puisqu'elle ne concerne pas les politiques publiques.

7. La relation entre attitudes (ou valeurs) et politiques publiques est en effet complexe. Il est évident que les politiques publiques ne sont pas évaluées par les électeurs en fonction de leurs caractéristiques techniques mais bien en fonction des valeurs avec lesquelles elles sont associées.

8. Les principales variations se situent en réalité au niveau des sans réponse. La différence dans le mode de passation (en face à face en P1, par téléphone en P2) en représente assurément l'explication principale.

Tableau 2 : Positions des panélistes sur des propositions de campagne (% en colonnes)

	Augmenter les impôts		Ministère de l'immigration		Réunir gauche et droite	
	Vague 1	Vague 2	Vague 1	Vague 2	Vague 1	Vague 2
Tout à fait pour	23,6	20,5	21,3	17,7	31,4	30,0
Plutôt pour	30,8	37,3	24,4	28,9	36,7	41,2
Plutôt contre	26,6	26,3	21,0	22,3	15,8	17,6
Tout à fait contre	13,9	15,2	28,2	30,1	12,4	11,0
Sans réponse	5,1	0,7	5,1	1,1	3,8	0,3

Source : Panel électoral français, 2007.

à des questions portant sur les enjeux. Premièrement, ces réponses peuvent être considérées comme peu structurées, reflets d'électeurs largement ignorants et manquant de cohérence dans leurs préférences (Delli Caprini et Keeter, 1991 ; Kinder, 1983). Deuxièmement, les réponses sur les questions d'enjeux sont parfois vues comme n'étant pas constituées en tant qu'elles-mêmes mais comme représentant en réalité la translation directe d'un autre positionnement, par exemple idéologique ou partisan. La littérature sur les comportements électoraux durant les référendums a particulièrement développé cette perspective, notamment sur la question des référendums sur la ratification de traités européens. Dans ce contexte, l'hypothèse dominante est par exemple que l'opinion des électeurs sur la question soumise est d'abord et avant tout liée aux prises de position des partis et leaders politiques et à leur propre proximité partisane (Svensson, 2002 ; Franklin *et al.*, 1994). Enfin, dans une dernière perspective, les réponses sur les enjeux reflètent les préférences effectives des électeurs, la question de l'origine des préférences étant soit directement écartée comme dans le cas de l'analyse spatiale des comportements électoraux (Merrill et Grofman, 1999) soit perçue comme trop complexe pour pouvoir être analysée en terme de simple détermination. En d'autres termes, analyser des réponses aux questions d'enjeux suppose de montrer préalablement que celles-ci sont effectivement consistantes et que ce n'est pas la décision de vote qui détermine les positions sur les enjeux mais bien que l'opinion sur des enjeux, dans la mesure où elle existe, est bien porteuse de l'évaluation des candidats (problème d'endogénéité par rapport à la variable d'intérêt).

Pour comprendre le problème de consistance dans la perception des enjeux, nous proposons d'analyser comment évoluent les panélistes dans leur perception de la saillance des différents secteurs de politique publique. Rappelons que ceux-ci doivent désigner les deux thèmes qui leur semblent prioritaires avant l'élection présidentielle, entre les deux tours, et suite au second tour, soit trois interrogations dans un laps de temps réduit à quelques semaines. Le fait marquant est le niveau particulièrement élevé de changement dans les réponses. Si l'on ne se concentre que sur la première priorité donnée au cours des trois vagues, seuls 25,7 % de l'échantillon donnent trois fois la même réponse, un peu plus de la moitié des répondants changeant leur position entre chaque vague (41,3 % répètent la même réponse entre les vagues 1 et 2, 46,6 % entre les vagues 2 et 3). Bien évidemment, si l'on prend en considération non seulement la première priorité mais la paire des

priorités données par le répondant (quel que soit leur ordre), la stabilité est encore bien moindre. 11,7 % de l'échantillon donnent trois fois la même paire de réponse (22,2 % entre les vagues 1 et 2, 29,5 % entre les vagues 2 et 3). Pour observer une plus grande stabilité, les conditions doivent être relâchées. Ainsi, on retrouve la première priorité citée en vague 1 parmi l'une des deux priorités citées en vague 2 et en vague 3 pour 43,8 % de l'échantillon ; l'une des deux priorités énoncées en vague 1 se retrouve parmi les deux priorités citées en vagues 2 et 3 pour 59,1 % de l'échantillon. Ceci montre bien que les réponses apportées par les personnes interrogées ne tiennent pas du hasard. Celles-ci sont néanmoins apparemment très influencées par le contexte direct d'interrogation. En regroupant l'échantillon par décile suivant le jour d'interrogation, la priorité donnée au chômage varie par exemple de 19,8 % à 30,3 % au cours de la première vague, avec une tendance ascendante significative dans la dernière partie de réalisation du terrain.

Pour comprendre le sens de ces changements importants au niveau individuel, alors que l'on avait noté une relative stabilité au niveau agrégé, on peut commencer par remarquer que, globalement, la stabilité de la perception d'un enjeu est en relation pratiquement linéaire avec sa saillance au niveau agrégé. Ainsi, si 42,3 % des personnes qui mettaient le chômage comme première priorité en vague 1 du panel ont continué à la faire en vague 2 et en vague 3, seules 6,8 % de celles qui ont cité en premier le logement ont continué à le faire. Comme on pouvait l'imaginer au vu des résultats agrégés, seule la question du pouvoir d'achat fait de ce point de vue véritablement exception, la baisse significative au niveau agrégé se retrouvant mécaniquement au niveau individuel (9,8 % des personnes qui le citent en vague 1 le citent de nouveau en vague 2 et vague 3). Pour comprendre plus finement comment se réalisent les associations entre enjeux (au sein d'une même vague d'interrogation et au fil des vagues), nous avons réalisé une analyse des correspondances afin de comprendre les relations entre les différents secteurs de politiques publiques cités par les répondants du *Panel électoral français 2007* au cours des trois premières vagues de cette enquête⁹.

Cette analyse met en évidence la très grande difficulté à modéliser simplement ces associations. Elle débouche sur deux résultats principaux. Tout d'abord, les relations les plus étroites qui existent sont entre les mêmes réponses (priorité identique) au cours des trois vagues.

9. Les détails de cette analyse ne sont pas reproduits ici mais restent disponibles auprès de l'auteur.

En d'autres termes, il n'existe pas de mouvement massif des individus d'un thème vers un autre, ce qui explique d'ailleurs la différence entre stabilité des choix au niveau agrégé et instabilité relative au niveau individuel. Cette analyse montre ensuite l'existence de quelques associations ou oppositions entre réponses sur les secteurs prioritaires, ces associations étant relativement stables mais limitées tout au long des trois vagues. Les deux principales associations qui existent regroupent environnement et chômage d'une part, éducation et pouvoir d'achat d'autre part. Le sens des oppositions n'est pas systématiquement évident. Si des priorités s'opposent visiblement en raison de différence d'orientation politique (opposition entre chômage et délinquance, impôts et pouvoir d'achat notamment) d'autres sont ambiguës, ne sachant s'il s'agit de véritables oppositions ou bien plutôt alors de substitution (par exemple financement de la Sécurité sociale et retraites). Ces résultats sont pour partie le reflet des conséquences du dispositif d'interrogation¹⁰ mais restent en tout état de cause une indication forte de l'absence de dimension latente très structurée.

Au vu de ces résultats, il apparaît clairement que le problème d'endogénéité est suffisamment limité pour la perception de la saillance des enjeux. Cela se retrouve d'ailleurs, dans le tableau 3, où sont croisées la proximité partisane et l'opinion sur le candidat à l'élection présidentielle jugé comme proposant les meilleures solutions par rapport à l'enjeu perçu le plus saillant (le tableau ne reprend les résultats que pour les principaux partis et candidats). La diagonale du tableau, croisant proximité à un parti et candidat y étant apparenté, présente ainsi des scores élevés, mais loin d'être significatifs d'une tautologie. On notera d'ailleurs avec intérêt les différences significatives entre les candidats, Olivier Besancenot et Nicolas Sarkozy apparaissant plus convaincants aux yeux de leur propre électorat que Ségolène Royal ou plus encore François Bayrou. Ces résultats corroborent d'ailleurs largement les conclusions présentées par Jérôme Jaffré (2008) sur la domination, dans le champ des propositions sur l'économie, de Nicolas Sarkozy en 2007 et la prévalence d'un « vote de construction » plus que d'un vote de « conviction » pour Ségolène Royal. Dès lors, on perçoit bien que cette imputation de crédibilité n'est ni aléatoire ni simplement redondante avec les préférences politiques de long terme.

10. Chaque personne interrogée ne pouvant choisir que deux enjeux et ne se positionnant pas par rapport aux autres, les modalités de réponse étant elles-mêmes hétérogènes et parfois ambiguës.

Tableau 3 : Proximité partisane et candidat perçu comme proposant les meilleures solutions (sélection des principaux partis et candidats ; % en lignes)

	Olivier Besancenot	Ségolène Royal	François Bayrou	Nicolas Sarkozy	Jean-Marie Le Pen
Ligue communiste révolutionnaire	56,9	10,3	5,2	1,7	0,0
Parti socialiste	6,5	48,6	10,6	4,3	1,0
UDF	3,0	3,0	43,4	16,3	0,6
UMP	0,3	2,1	6,8	62,0	3,6
Front national – Mouvement national républicain	2,7	5,4	4,1	14,9	55,4

Source : Panel électoral français, 2007.

Enjeux et décision électorale

L'impact des enjeux de politique publique sur les comportements électoraux peut être considéré comme multiforme et agissant à différents niveaux de la décision électorale. La perception de la saillance de certains enjeux peut être vue comme prédictive de mobilisation, et donc de probabilité de se rendre aux urnes le jour du vote. De même, les enjeux peuvent être analysés comme renforçant des prédispositions de long terme, ceux-ci ne venant finalement qu'actualiser des déterminismes plus longs en fonction d'une offre politique donnée. L'analyse du vote sur enjeux s'est néanmoins construite dans une visée plus précise. Elle a été fondée pour expliquer la mobilité électorale, les modèles basés sur les caractéristiques sociales ou l'identification partisane semblant plus heuristiques pour comprendre la répétition à l'identique de séquences de vote. Le vote sur enjeux s'inscrit néanmoins tant dans une perspective de réalignement (certains groupes sociaux changeant leurs allégeances traditionnelles en fonction de questions spécifiques de l'agenda politique, ces questions étant finalement par la suite incorporées aux clivages fondamentaux de l'espace politique) ou de désalignement, les électeurs se détachant de toute allégeance partisane (Martin, 2000). C'est dans ce cadre qu'ont été spécifiées les

caractéristiques des enjeux potentiellement moteurs pour le comportement électoral, ceux-ci devant être clivants, saillants, et imputables à un parti plutôt qu'à un autre. On a vu, de ce point de vue, que les élections de 2007 ne semblaient pas particulièrement propices à un vote sur enjeux, du moins au vu des caractéristiques de son agenda électoral. Cela se vérifie largement dans les analyses suivantes.

Dans ce chapitre, l'impact des enjeux sur les comportements politiques est testé dans deux configurations privilégiées où leur impact devrait être le plus important : dans la détermination du vote lors du premier tour de l'élection présidentielle et pour comprendre la mobilité électorale, tout au long de la séquence présidentielle – législatives 2007.

Dans le cadre de l'analyse du premier tour de l'élection présidentielle, nous reprenons ici la perspective présentée par Jean Chiche et Nonna Mayer (1997). L'idée générale est de tester un modèle de régression logistique multinomiale expliquant le choix des électeurs entre les principaux candidats (ici Ségolène Royal, François Bayrou et Nicolas Sarkozy¹¹). Pour expliquer ce choix, nous sollicitons les variables explicatives basées sur les enjeux présentés précédemment ainsi qu'un certain nombre de variables de contrôle (caractéristiques sociodémographiques, proximité partisane, chances perçues de qualification des candidats pour le second tour). Le tableau 4 présente les résultats partiels¹² de cette analyse. Plus précisément, les variables explicatives testées concernent la saillance des enjeux¹³, la stabilité de cette perception de la saillance, celle-ci étant considérée comme un indicateur de consistance (l'enjeu sélectionné devant être retrouvé parmi les enjeux des vagues 2 et 3), le jugement sur le candidat proposant les meilleures solutions. Nous avons également pris en compte, outre la proximité partisane, les chances perçues de qualification pour le second tour (et plus spécifiquement les chances relatives de qualification de Ségolène

11. Ce choix a été réalisé de façon à conserver des effectifs suffisamment importants, Jean-Marie Le Pen notamment se voyant crédité d'un nombre d'électeurs trop faible dans l'échantillon disponible. Par ailleurs rappelons qu'une analyse de régression logistique multinomiale modélise la probabilité de réponse à chaque item par rapport aux autres alternatives de réponse, considérées chacune à leur tour.

12. Les caractéristiques sociodémographiques ont été omises. Après vérification, l'ensemble des variables concernant les propositions des candidats et le bilan du gouvernement a été exclu car non significatif. L'interaction entre saillance des enjeux et crédibilité des candidats a été testée mais n'a pas été retenue pour les mêmes raisons.

13. Réduite pour des raisons techniques aux six premiers enjeux lors de la première vague du panel.

Royal, François Bayrou et Nicolas Sarkozy). Cela s'explique par le contexte spécifique de l'élection présidentielle 2007, après l'élimination du candidat socialiste en 2002.

Les résultats du modèle de régression expliquant les comportements de vote lors du premier tour de l'élection présidentielle sont présentés dans le tableau 4. La qualité d'estimation de ce modèle apparaît globalement satisfaisante, près de 80 % des cas étant finalement prédits correctement. Dans l'ensemble, le fait remarquable reste la domination de la proximité partisane comme facteur central des comportements. On notera par ailleurs le rôle important joué par la perception des chances de se qualifier pour le second tour, au profit de Ségolène Royal et aux dépens de François Bayrou comme cela avait déjà été remarqué auparavant (Sauger, 2007). Les enjeux paraissent occuper une place beaucoup plus modeste. Notons toutefois le rôle de deux enjeux, chômage et inégalités sociales, qui ont eu un impact significatif dans l'alternative proposée entre François Bayrou et Nicolas Sarkozy. Le rôle de la perception des inégalités sociales, et dans une moindre mesure de celle du chômage, reflète en réalité largement un positionnement politique différencié à l'intérieur des soutiens de François Bayrou, entre centre gauche et centre droit.

La perception du candidat proposant les meilleures solutions pour l'enjeu ayant été déterminé comme le plus saillant est également significative. Mais le rôle de cette variable découle largement de l'absence d'autres variables contrôlant l'effet potentiel de l'évaluation des candidats eux-mêmes. Après vérification, il ne semble pas exister d'interaction significative entre cette variable et les secteurs d'action publique jugés les plus saillants. En d'autres termes, cette variable semble avant tout refléter ici un jugement global sur les candidats. On retrouve ainsi l'un des résultats traditionnels de la psychologie politique, l'appréciation – souvent affective – du candidat étant la base d'un jugement raisonné pour la décision de vote (Sniderman *et al.*, 1991, Sniderman, 1993¹⁴).

En d'autres termes, les enjeux, tels qu'ils ont pu être mesurés en 2007, n'apportent pas une explication déterminante aux comportements de vote lors du premier tour de l'élection présidentielle. Cela peut s'expliquer largement tant par la structure d'un agenda électoral à la fois diffus et fragmenté que par le contexte de l'élection, marqué par la domination des deux principaux candidats, le réaligement important

14. Voir également le chapitre 4 de Jean Chiche et de Daniel Boy dans cet ouvrage.

enregistré à cette occasion sur la dimension gauche – droite et par le caractère déterminant des considérations stratégiques, notamment dans le choix entre François Bayrou et Ségolène Royal. Ajoutons également que les analyses menées en 1995 avaient montré l'existence d'un vote sur enjeux spécifiques aux électeurs des candidats du FN et des Verts ; les faibles scores accordés à ces candidats en 2007 et leur exclusion subséquente de l'analyse indiquent de ce point de vue que ces votes spécifiques, sans avoir forcément disparus, ont vu leur importance nettement réduite.

Si les enjeux n'apportent qu'une contribution limitée à l'explication du vote à un moment donné du temps, la théorie du vote sur enjeux suppose en revanche que ceux-ci restent déterminants pour expliquer la mobilité électorale. Le dispositif en panel permet précisément de tester cette hypothèse en observant la transformation des intentions de vote en votes effectifs, et des comportements d'une élection (présidentielle) à l'autre (législative). Nous avons choisi de centrer l'analyse sur deux cas particuliers de mobilité, les électeurs de Ségolène Royal ou du Parti socialiste ayant envisagé un vote pour un autre acteur de la gauche d'une part et les électeurs de François Bayrou (y compris ceux ayant eu l'intention de voter pour lui mais ne l'ayant pas fait) n'ayant pas été fidèles à l'UDF-MoDem d'autre part. Ces cas ont été choisis parce que c'est dans ces configurations que la mobilité la plus importante a été enregistrée¹⁵.

À partir de variables similaires à celles utilisées précédemment¹⁶, les tableaux 5 et 6 présentent les résultats de régressions logistiques simples cette fois afin d'essayer de comprendre les phénomènes observés (mobilité entre PS et autres partis de gauche tout d'abord, entre vote Bayrou et vote pour d'autres partis ensuite).

De manière générale, ces deux modèles de régressions présentent une nettement moins bonne qualité d'ajustement aux données que précédemment, même si celle-ci reste significative. Mais ils montrent un impact spécifique des enjeux sur la mobilité électorale. Le tableau 5 s'intéresse essentiellement à ceux des électeurs du Parti socialiste lors des élections législatives qui ont choisi de ne pas voter pour Ségolène Royal mais plutôt pour un autre candidat de la gauche lors de l'élection

15. Sur ces questions, voir également les chapitres 3 de Vincent Tiberj et Bruno Cautrès et 9 de Sylvie Strudel dans cet ouvrage.

16. Les modalités ont été modifiées de façon à être pertinentes par rapport au cas examiné, la variable sur les chances de qualification au second tour a été omise.

Tableau 4 : Une analyse de régression logistique multinomiale expliquant le vote lors du premier tour de l'élection présidentielle 2007

	Royal-Bayrou		Sarkozy-Bayrou	
	Coefficient β	Exp (β)		
Proximité partisane				
PS	1,501***	4,485	-1,072**	0,342
UDF-MoDem	-2,497***	0,082	-0,766*	0,465
UMP	-0,959*	0,383	2,277***	9,747
<i>Autre</i>				
Saillance enjeu				
Chômage	-0,104	0,901	-0,507*	0,602
Inégalités sociales	0,124	1,132	-0,882**	0,414
Environnement	-0,270	0,764	-0,240	0,787
Pouvoir d'achat	0,094	1,098	-0,074	0,928
Éducation	-0,353	0,703	-0,419	0,657
Délinquance	0,328	1,388	-0,107	0,899
<i>Autres</i>				
Stabilité saillance				
Non	-0,261*	0,770	0,250	1,284
<i>Oui</i>				
Meilleures propositions				
Royal	0,833***	2,300	-0,412	0,662
Bayrou	-1,646***	0,193	-2,121***	0,120
Sarkozy	-1,094***	0,335	1,740***	5,697
<i>Autre</i>				
Chances de qualification				
Royal > Bayrou	1,673***	5,329	0,955**	2,598
Royal = Bayrou	0,673*	1,961	0,200	1,222
<i>Royal < Bayrou</i>				
Royal > Le Pen	-0,400	0,671	-0,680	0,506
Royal = Le Pen	-0,618	0,539	-0,871*	0,419
<i>Royal < Le Pen</i>				

N=1152; R² de Nagelkerke = 0,740; 78,6 % des cas sont bien classés

Note de lecture : La lecture des résultats d'une régression logistique multinomiale telle que présentée ci-dessus s'organise autour de la comparaison entre modalité de référence (lignes en italiques) et modalité observée pour la variable dépendante comme pour les variables indépendantes. Par exemple, par rapport au fait de rester stable dans ses opinions, le fait de changer sa perception de la saillance des enjeux diminue la probabilité de voter pour Ségolène Royal de 0,261 sur une échelle logarithme; ceci revient à dire que cette probabilité est multipliée par 0,770 (0,770 étant l'exponentielle de -0,261). En d'autres termes, l'absence de stabilité de perception de la saillance des enjeux divise la probabilité de voter Royal par 1,3. Les étoiles mises aux valeurs des paramètres β indiquent, selon les conventions internationales, la probabilité que ces valeurs ne soient pas significativement différentes de 0 (3 étoiles indiquent une probabilité inférieure à 0,001).

Source : Panel électoral français, 2007.

présidentielle qui les précédait (ce cas étant typique de cette configuration, même s'il n'est pas exclusif). Bien évidemment, le clivage fondamental oppose de ce point de vue ceux se sentant proches du PS, ayant voté pour Ségolène Royal, et ceux proches d'autres partis de la gauche, qui ne l'ont pas soutenue. Cela montre l'impact spécifique du resserrement de l'offre politique, lors des élections législatives, ne permettant qu'aux seuls candidats des deux partis dominants d'obtenir une réelle attention. De manière également attendue, les électeurs de Ségolène Royal parmi la gauche ont une probabilité trois fois supérieure aux autres de trouver que celle-ci apporte les meilleures solutions aux problèmes qui les préoccupent.

Dans la perspective de ce chapitre, l'intérêt central du tableau 5 réside dans l'existence d'un effet propre des enjeux sur la mobilité électorale à l'intérieur de la gauche. La perception du pouvoir d'achat comme enjeu déterminant (thème en partie défendu par le candidat de l'UMP dans une version « travailler plus pour gagner plus » et en partie porté par la candidate socialiste dans une version « vie chère ») n'est pas associée à une combinaison de vote pour Ségolène Royal lors de la présidentielle et pour le PS lors des législatives. En effet, les panélistes de gauche qui ont accordé de l'importance à ce thème ont pu être davantage séduits par l'offre politique de gauche en dehors de la candidature de Ségolène Royal et non socialiste. Dans une moindre mesure, la question de l'éducation a eu le même type d'effet. À l'inverse, la perception des inégalités sociales (thème plutôt porté par les candidats de la gauche non socialiste) a eu un effet positif sur la probabilité de voter pour Ségolène Royal. Enfin, la stabilité de perception de la hiérarchie des enjeux est associée à une moindre mobilité électorale.

Alors que la question du pouvoir d'achat avait été comprise comme étant l'une des clés de la réussite de la campagne de Nicolas Sarkozy, la surprise est donc d'observer que son impact le plus fort se retrouve dans l'arbitrage de décision de vote à l'intérieur de la gauche. Deux interprétations différentes peuvent être faites de ce résultat. Il peut signifier soit la capacité d'attraction spécifique de Ségolène Royal au sein de l'électorat de gauche autour de l'un de ses thèmes favoris dans la campagne électorale, la « vie chère ». Mais il peut au contraire mettre en valeur les difficultés de la candidate à convaincre l'électorat de gauche de sa capacité à apporter une solution à ce problème. C'est cette seconde interprétation qu'il faut privilégier, car Ségolène Royal n'est pas perçue comme bien placée pour apporter

une solution à ce problème, à l'inverse d'Olivier Besancenot, et surtout de Nicolas Sarkozy.

L'ensemble de ces résultats doit être interprété de manière prudente dans la mesure où, contrairement à 1995, il n'y a pas d'association évidente entre perception de l'agenda politique et décision de vote. La place de l'éducation reste à cet égard énigmatique. On sera néanmoins enclin à voir dans ces résultats un effet clairement centrifuge du vote sur enjeux, celui-ci s'exerçant aux dépens des candidats dominants.

La mobilité électorale de l'électorat de François Bayrou confirme cette interprétation (tableau 6). Le tableau 6 interroge, rappelons-le, les raisons qu'ont pu avoir ces électeurs de ne pas voter MoDem lors des élections législatives. Des résultats similaires apparaissent. Au-delà de l'effet attendu de la proximité partisane et de la crédibilité des candidats, on observe l'effet – cette fois de confirmation pour le MoDem – de la saillance de trois secteurs de politique publique (environnement, chômage, éducation).

Plus spécifiquement, ces résultats mettent en valeur une seconde dynamique du changement électoral entre gauche, centre et droite. On observera tout d'abord avec intérêt l'asymétrie entre effet d'une proximité avec la gauche et d'une proximité avec la droite. En première interprétation, ceci montre que, toutes les autres variables prises en considération contrôlées pour leurs effets, la question de la concurrence électorale s'est bien prioritairement posée à gauche pour François Bayrou en 2007. Après une analyse plus spécifique, il apparaît néanmoins que, si cette asymétrie se confirme, elle recouvre cependant deux types de logiques différentes entre mobilité vers la gauche ou mobilité vers la droite. À gauche, la mobilité qui éloigne d'un vote pour le MoDem lors des élections législatives, s'organise avant tout autour de la proximité partisane, dans une logique de fidélité à son camp. À droite (la mobilité consistant alors dans un vote UMP lors des législatives), le poids des enjeux – en fait principalement l'éducation et l'environnement – apparaît comme plus déterminant. Mais, encore une fois, l'interprétation de l'effet spécifique de ces enjeux reste difficile à partir des données disponibles. On pourrait supposer qu'il s'agit là d'une démonstration de l'effet de Corine Lepage (candidate écologiste de droite en 2002, ralliée à François Bayrou en 2007) et de l'expérience de François Bayrou comme ministre de l'Éducation de 1993 à 1997. Ces interprétations restent toutefois faibles dans la mesure où celles-ci ne sont pas spécifiques d'une logique de mobilité électorale.

Tableau 5 : Estimateurs des paramètres du modèle de régression logistique expliquant la mobilité à l'intérieur de la gauche

	Coefficient β	Exp (β)
Proximité partisane		
PS	0,727**	2,069
Autre gauche	-0,482**	0,617
Autre		
Saillance enjeux		
Chômage	-0,427	0,652
Inégalités sociales	-0,032	0,968
Environnement	-0,665	0,514
Pouvoir d'achat	-1,366***	0,255
Éducation	-0,812*	0,444
Délinquance	-0,707	0,493
Autres		
Stabilité saillance		
Non	0,526*	1,692
Oui		
Meilleures propositions		
Royal	1,064***	2,897
Autre candidat		

N=667 ; R² de Nagelkerke = 0,287, 82 % des cas bien classés

Note de lecture : La lecture des résultats d'une régression logistique est analogue à celle faite dans le tableau 4, la variable dépendante ne comprenant cette fois que deux modalités. Par exemple, le fait de penser que c'est Ségolène Royal qui fait les meilleures propositions augmente la probabilité de rester fidèle au PS de 1,064 sur une échelle logarithme ; ceci revient à dire que cette probabilité est multipliée par 2,897 (2,897 étant l'exponentielle de 1,064). Les étoiles conservent la même signification.

Source : *Panel électoral français*, 2007.

L'impact des enjeux de politique publique apparaît donc clairement sur la mobilité électorale. Il s'exerce principalement au détriment des principaux candidats ou partis politiques, et au profit d'acteurs occupant des positions plus polarisées ou plus récemment entrés dans l'arène de la compétition politique. On perçoit bien ici la tension existante entre considérations programmatiques (capacité d'attraction des candidats sur des propositions données) et considérations stratégiques (capacité des candidats à convaincre qu'ils peuvent emporter l'élection). Au total, on voit bien comment, en 2007, les considérations stratégiques ont primé dans la détermination des choix pour le premier tour ; le relâchement

Tableau 6 : Régression logistique expliquant la mobilité de Bayrou / UDF-MoDem vers d'autres alternatives

	Coefficient β	Exp (β)
Proximité partisane		
UDF-MoDem	0,678*	1,969
Gauche	-0,626*	0,535
Droite	-0,220	0,803
Autre		
Saillance enjeux		
Chômage	0,780**	2,181
Inégalités sociales	0,466	1,593
Environnement	1,002**	2,723
Pouvoir d'achat	0,189	1,208
Éducation	0,532*	1,702
Délinquance	0,082	1,085
Autres		
Stabilité saillance		
Non	0,229	1,257
Oui		
Meilleures propositions		
Bayrou	0,841**	2,319
Autre candidat		

N=443 ; R² de Nagelkerke = 0,314, 79 % des cas bien classés

Note de lecture : La lecture des résultats d'une régression logistique est analogue à celle faite dans le tableau 4. Par exemple, le fait de penser que c'est François Bayrou qui fait les meilleures propositions augmente la probabilité de rester fidèle à l'UDF-MoDem de 2,319 (2,319 étant l'exponentielle de 0,841). Les étoiles conservent la même signification.

Source : *Panel électoral français, 2007.*

de cette contrainte explique ainsi également largement la volatilité importante ayant existé de l'élection présidentielle aux élections législatives. Pas plus qu'en 1995, le vote sur enjeux n'aura été décisif lors de la séquence électorale de 2007. Analyser le rôle des enjeux dans les décisions de vote prend néanmoins davantage de sens quand celui-ci peut être considéré dans sa dynamique, de l'intention au vote et à son éventuelle répétition. En 2007 apparaît ainsi clairement la difficulté du Parti socialiste et de sa candidate, au sein de la gauche, sur la question du pouvoir d'achat.

Les tensions inflationnistes sensibles dans les mois suivants l'élection présidentielle 2007 ont largement contribué à former un cadrage rétrospectif de cette échéance autour de cet enjeu décisif. Le slogan

de campagne de Nicolas Sarkozy « Travailler plus pour gagner plus » aurait dès lors été une clé de sa victoire. Ce chapitre invite à une vision plus nuancée de la séquence électorale 2007. L'agenda électoral y a été beaucoup plus fragmenté et indécis – le pouvoir d'achat perd beaucoup de saillance juste après le premier tour – de même que l'effet du pouvoir d'achat sur les comportements électoraux s'exerce d'abord pour expliquer la mobilité à l'intérieur de la gauche.

La conclusion de ce chapitre, montrant l'absence ou tout du moins la faiblesse d'un vote sur enjeux en 2007 invite ainsi à penser soit la spécificité de cette séquence électorale soit la nécessaire évolution de la manière suivant laquelle est pensé l'impact des enjeux politiques sur les décisions de vote. 2007 apparaît comme la conséquence de la séquence électorale de 2002 : les considérations stratégiques l'ont emporté dès le premier tour de l'élection présidentielle, la question des chances relatives de qualification des candidats ayant joué un rôle déterminant au détriment d'éléments plus substantiels. 2007 apparaît également comme une échéance caractérisée par l'importance des jugements accordés à la personnalité même des candidats, les quatre candidats arrivés en tête apparaissant comme particulièrement vecteurs de sentiments d'empathie ou d'antipathie. Cependant, l'affirmation d'une singularité de la séquence de 2007 ne saurait être suffisante. La difficulté à distinguer un impact spécifique des enjeux en France interroge sur les instruments de mesure eux-mêmes, et sur leur adéquation avec les modes contemporains de la communication politique. Dans une large mesure, la communication politique n'a plus pour but aujourd'hui de construire une image univoque du positionnement politique des candidats ; au contraire, un des tournants déterminant de la communication politique contemporaine est l'attachement à distinguer des publics spécifiques, à qui sont adressés des messages distinctifs (Norris, 2002). On comprendra dès lors pourquoi il ne peut être trouvé d'impact global des enjeux politiques bien que les campagnes électorales restent construites autour des propositions de politiques publiques.